LA BASTIDE DE DOMME

La Vie Dommoise

Bulletin de la Municipalité et des Dommois



N° 98 - NOVEMBRE 2026

2. Informations pratiques - 3. Éditorial / Délégations / État Civil - 4. Un Point sur les Travaux en Cour
5. Objectif 3e Fleur - 6/7. Hommage à Louise Veyssière - 7/8/9/10/11. Les Brèves de Domme
12/13. La Page de la Communauté des Communes - 14. La Page de l'Hôptal Local - 15. L'Office de Tourisme - 16. La Page de l'A.S.B.D.R.
16/17. La Page de l'EPIC Domme - 18/19/20. La Page des Associations
20/21/22.. La Page de l'Office de la Culture - 22/23. Tradition "La Noix du Périgord et plus"

LA BASTIDE DE DOMME

BASTIDES d'Aquitaine

Les Plus Beaux Villages de France®

Directeur de la publication :
Jean-Claude CASSAGNOLE

Rédaction :
Comité de rédaction

Photos :
MAIRIE
ASSOCIATIONS
OFFICE DE TOURISME
DIVERS

Réalisation :
Imprimerie du Progrès - Belvès

Si vous ne voulez pas recevoir cette publication, merci de le signaler à la Mairie.

Informations Pratiques

- **Pompiers** 18 / 112
- **Gendarmerie** 17 ou 05 53 28 66 70
 Ouverture au public le mardi et le Jeudi : 8h30 à 12h00 - 14h00 à 18h00
 En dehors des jours et horaires d'ouverture, en cas d'urgence, composer le 17 ou le 05 53 28 66 70, ou utiliser l'interphone situé au portail de la Gendarmerie.
- **Agence Postale Communale** 05 53 31 17 51
 Heures d'ouverture :
 Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et 14 h 00 à 16 h 00
 Samedi de 9 h 00 à 12 h 00
 Levée du courrier :
 Du lundi au samedi à 10h00.
- **Office de Tourisme** 05 53 31 71 00 - 05 53 31 71 09
 e-mail : perigordnoir.tourisme@gmail.com - Site : perigordnoir-valleedordogne.com
 Heures d'ouverture :
 Tous les jours de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h.
- **Infirmières** : Célia GROHAIN et Marion CHAUMEIL 06 08 96 57 59
 Pour soins au cabinet, Gîtes de la Bastide - Route de la Justice, prendre rendez-vous au numéro ci dessus
- **Sophrologue - M. Jean-Luc CLAESSEN** 06 80 72 44 51
- **Hôpital - Maison de Retraite** 05 53 31 49 49
- **Soins Infirmiers à Domicile (S.I.A.D.)** 05 53 31 49 75
- **Pharmacie du CAPIOL à CÉNAC** 05 53 28 30 01
- **Messe Dominicale**
 (renseignements au Tél. 05 53 59 03 16)
- **Notaires** : Permanence le Jeudi matin à la Mairie de Domme.
 (Prendre rendez-vous à l'Étude de Me OUDOT et Me POUSSOU)
- **Taxi** : Mme Yolande MARCEL 05 53 28 35 71
 S.A.R.L. ALLO TAXI 2M 06 42 70 70 53
 TAXI PÉRIGORD NOIR 06 38 37 81 68
- **Déchetterie de Pech-Mercier** (accès par le CD 46 à Maraval) 05 53 29 15 59
 Heures d'ouverture :
 Du Mardi au Vendredi : 8 h 30 à 12 h 00 et 14 h 00 à 18 h 00
 Samedi : 9 h 00 à 12 h 00 et 14 h 00 à 17 h 00
 Juillet et Août - du Mardi au Samedi : 6 h 45 à 14 h 00
- **Centre Intercommunal d'Action Sociale** 05 53 28 20 70
 Maison des communes à Saint-Martial-de-Nabirat
- **Assistante Sociale** : pour connaître les permanences, s'adresser au C.M.S. de Sarlat 05 53 02 07 77
- **Espace France Services à Saint-Martial de Nabirat :**
 Marie DEVIERS..... Tél 05 53 31 69 37
 Lundi : 14h à 17h30 - Mardi, Mercredi et Jeudi : 9 h à 12 h et 14h à 17h30
 Vendredi : 9 h à 12 h et 14h à 16h

Services de la Mairie

Tél. 05.53.28.61.00 - Fax : 05.53.28.61.01
Adresse e-mail : mairie-domme@wanadoo.fr
Site : www.domme.fr
Horaires d'ouverture de la Mairie :
Du Lundi au Vendredi : 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h
Samedi : 9 h à 12 h
Contact Maire et Élus aux heures d'ouverture
Marché du Jeudi matin
Bibliothèque Municipale :
Samedi : 11 h à 12 h - Mercredi 9 h à 12 h - Jeudi : 10 h à 12 h

Éditorial

Chères Dommoises, chers Dommois,

A l'heure où je rédige cet éditorial, Domme retrouve sa quiétude hivernale... Enfin, presque ! Les vacances de Toussaint sur la dernière quinzaine d'octobre et la météo clémente nous ont apporté une fréquentation touristique automnale supérieure aux dernières années.

Depuis début 2026 et la création de l'EPIC communal « Domme Sites », le personnel de l'ex ASTD s'est attaché à reprendre les principales animations de la bastide voire à en créer de nouvelles. C'est ainsi que les Journées du Patrimoine des 19-20 septembre ont été associées aux événements jusque-là organisés lors des « Médiévales » (traditionnellement organisées fin octobre) ; le thème cette année en était « Les Vikings ». Le repas médiéval du samedi soir, l'embrasement de la Porte des Tours et les nombreuses attractions proposées ont rencontré un très vif succès auprès du nombreux public.

Puis, il a été organisé, dans le cadre de « Bastides en Fête », la « Guinguette et le repas des Chefs », les 24 et 25 octobre derniers ; pour une première, ce fut une totale réussite.

Enfin en ce samedi 31 octobre, nous avons eu le « Bonbons tour, la Soupe de la sorcière et la Boum de l'Enfer » qui sont venus clôturer le mois d'octobre. A cette occasion, plusieurs centaines d'enfants, jeunes et « moins jeunes » ont sillonné les rues de Domme. Cet événement devient un incontournable des animations locales !

Bravo et merci à toutes celles et ceux qui se sont investis lors de ces manifestations, personnel de EDS, élus et bénévoles et plus généralement, Dommoises et Dommois qui « ont joué le jeu » !

Et la suite... me direz-vous ?

Ce sera à partir du 19 décembre, pour le lancement du marché de Noël revisité en 2026 :

- Dans sa durée : 2 semaines ;

- Dans ses animations permanentes : 11 chalets pour artisans locaux, ouverts tous les jours sur la Place ;

- Une inauguration le 19 décembre avec un repas-spectacle « aligot-saucisses », suivi à partir de 18h, du feu d'artifice (qui n'a pu être tiré le 14 juillet pour cause de risque d'incendie).

Vous trouverez, dans les articles ci-après, un point sur les différents travaux engagés ou à venir sur notre commune ; je ne les aborderai donc pas dans cet éditorial.

Toutefois je tiens à porter à votre attention les sujets suivants :

- Même si la situation financière de votre commune est saine, comme vous le savez :

➥ Le vote du Projet de Loi de Finances pour 2027 est en cours de débat auprès du Parlement et du Sénat.

➥ L'endettement de la France se poursuit.

➥ Des élections Présidentielles et Législatives doivent avoir lieu en mai-juin 2027.

Aussi, dans ce contexte particulier, nous serons attentifs dans nos prises de décision en matière d'investissements pour cette fin d'année 2026 et ce début d'année 2027.

- Votre Conseil municipal a décidé d'acquérir par voie de préemption l'ex-maison « Marinette Perrier » sur la place de la Rode, afin d'aménager au rez-de-chaussée de cette dernière un cabinet d'infirmières et de proposer un logement à l'étage pour le personnel de santé de l'hôpital de Domme, qui éprouve temporairement des difficultés à se loger.

Les événements inadmissibles qui ont marqué la fin des manifestations du 17 octobre dernier sont une atteinte aux fondements même de notre constitution et République ; le droit à manifester est inscrit dans cette dernière mais pas le droit à détruire, saccager, incendier des bâtiments publics, commerces... C'est la raison pour laquelle j'ai tenu à organiser, dès le 19 octobre, un rassemblement de soutien aux valeurs de notre République et que j'ai fait mettre à la disposition de la population dommoise un cahier permettant à chacune et chacun de s'y exprimer. Je remettrai personnellement à Madame la Préfète son contenu.

Ce numéro de « La Vie Dommoise » étant le dernier de l'année 2026, je me permets de vous souhaiter, à toutes et tous, d'excellentes fêtes de fin d'année.

N'oubliez pas de retenir la date du samedi 9 janvier 2027, à partir de 17h, pour la traditionnelle séance des vœux à la population !

Jean-Claude Cassagnole
Maire de Domme

Le Conseil Municipal

CASSAGNOLE Jean-Claude	Maire
GERMAIN Alain	1er Maire-Adjoint
HUSSON Sylvie	2e Maire-Adjoint
LAMBERT Bernard	3e Maire-Adjoint
LASSERRE Alice	4e Maire-Adjoint
ARMAGNAT Patrick	Conseiller Délégué
CHAPOULIE Audrey	Conseillère Municipale
LANOS Patrick	Conseiller Municipal
DELPIT Kasia	Conseillère Municipale
BRUILTET Pascal	Conseiller Municipal
LARIVIÈRE Laurence	Conseillère Municipale
BISSON Franck	Conseiller Municipal
DUFOUR Amandine	Conseillère Municipale
PASQUET Xavier	Conseiller Municipal
TEYTAUD Ambre	Conseillère Municipale

État Civil

Mariages

Rémy FAUGERE & Yuliia BEKETOVA	29 août

Décès

Béatrice Marta LLORCA	11 juillet
Fernande PUYBARAUD Veuve d'André LAURIER	30 juillet
John Michael KEHOE	24 août
Christian Jean-Louis RIVAUD	26 août
Olivier Vincent BOURBON	26 septembre
Alphonse (René) MALBET	29 septembre
Alain Édouard LACOMBE	3 novembre

Un Point sur les Travaux en Cours

L'aire de jeux du Jubilé

L'opération de réhabilitation de l'aire de jeux du Jubilé est entrée dans sa phase active. Comme indiqué dans la précédente édition de « La Vie Dommoise », les entreprises ont été choisies à l'issue d'un appel d'offres. Les prestataires des missions de contrôle et de coordination SPS ont également été désignés et les ordres de services ont été signés. Après une phase préparatoire de 3 semaines, les premiers travaux ont démarré au mois d'octobre 2026. L'opération doit durer 3 mois et doit donc se terminer fin 2026-début 2027. La nouvelle aire de jeux sera donc livrée avant le printemps 2027, saison où il fera certainement bon commencer à sortir en famille ou en groupe.



L'Hôtel du Gouverneur

Pour donner suite au remplacement de plusieurs éléments, il restait à finaliser les travaux de réfection des huisseries sur l'Hôtel du Gouverneur par la réfection de la porte d'entrée qui est en très mauvais état. Compte-tenu du classement de l'édifice, la DRAC Nouvelle-Aquitaine a exigé de la Mairie que ces travaux, qui paraissaient peu exigeants, soient conduits par un Architecte du Patrimoine et confiés à une entreprise agréée. La DRAC a tout particulièrement demandé que la porte d'entrée soit conservée avec les différents éléments de menuiserie la constituant. La maîtrise d'œuvre des travaux a donc été confiée à Julia Riché (APGO Dordogne). Une consultation d'entreprises a été engagée et le Conseil Municipal aura bientôt à se prononcer après l'analyse des offres.

Les Remparts de Domme

La 4ème tranche de travaux de restauration des Remparts de Domme va bientôt entrer dans sa phase active. Nous rappelons que cette tranche de travaux concerne la partie de remparts située en aval de la Porte Del Bos, en allant vers le Capiol.

Dans le courant de l'été, une consultation d'entreprises a été engagée et un bon nombre y ont répondu. Au moment où nous écrivons ces lignes, le Conseil Municipal n'a pas encore arrêté son choix mais il devrait se prononcer avant la fin de l'année pour un démarrage des travaux début 2027. La commune reste en outre en attente d'une décision de la DRAC Nouvelle-Aquitaine sur une participation de sa part au financement des travaux.

Le lotissement « Hameau Croix de la Pierre »

Il reste encore quelques travaux à réaliser : mise en service du poste de relevage, travaux de traitement des eaux pluviales, finalisation du terrain de pétanque. Les plantations et engazonnements des espaces verts ont démarré mi-octobre. Il sera donc planté sur le site des arbres d'ombrage, des haies, et les noues seront végétalisées.

Parmi les végétaux choisis, on retrouvera des noisetiers, des fusains d'Europe et des cornouillers sanguins.

Concernant la vente des lots à bâtir du lotissement et pour faire suite à une demande de la DGFIP, le prix de vente des lots a dû être précisé par le Conseil Municipal et a été fixé par lui à trente euros hors taxes par mètre carré. Les personnes intéressées par l'acquisition d'un lot peuvent se faire connaître auprès de la mairie de Domme.

Le Château du Roy

Pour donner suite à la communication du dossier d'avant-projet établi par le Cabinet DODEMAN relatif à la reconstruction du rempart effondré du Château du Roy, la DRAC Nouvelle-Aquitaine a fait part au cours de l'été dernier de ses remarques sur le dossier. Ces remarques font état de plusieurs préconisations qui ont été transmises au cabinet d'architecte. Celui-ci a indiqué que si certains éléments peuvent être immédiatement pris en compte, d'autres nécessitent des investigations techniques plus poussées. Une mission géotechnique semble notamment nécessaire afin de pouvoir préciser le dimensionnement des ouvrages à réaliser dès la phase AVP et anticiper les demandes que le bureau de contrôle technique fera ultérieurement.

En outre, la DRAC demande une présentation de la phase APD prenant en compte leurs observations avant le dépôt de l'autorisation de travaux.

Objectif 3e Fleur

Chères Dommoises, chers Dommois,

Notre magnifique bastide ne cesse de s'embellir, et c'est grâce à l'énergie de chacun, qu'il s'agisse de préserver notre patrimoine exceptionnel ou d'améliorer notre cadre de vie au quotidien. Ces derniers temps, plusieurs chantiers d'envergure et aménagements de proximité ont vu le jour (restaurations des remparts, aire pour vélos électriques, aménagement des abords de la Porte des Tours...). L'élan ne s'arrête pas là. Les mois à venir seront marqués par de nouveaux projets structurants : réalisation du jardin pour enfants, réhabilitation de notre petit patrimoine, transition écologique et animations culturelles pour faire battre le cœur de notre village et de notre commune toute l'année.

Mais un des grands défis qui nous attend, notre grand projet de cœur, concerne notre environnement direct.



Notre commune a choisi de **postuler à l'obtention d'une 3e fleur** au label national des Villes et Villages Fleuris.

Notre village est plus accueillant et vivant que jamais. Ce succès est le fruit d'un travail collectif, et nous pouvons tous en être fiers. Décrocher cette distinction ne se résume pas seulement à planter quelques géraniums.

C'est une reconnaissance globale de notre qualité de vie. Ce label évalue :

- La place accordée au végétal et à la biodiversité dans nos rues.
- Nos efforts en matière de gestion écoresponsable (économie d'eau, zéro phyto...).
- La propreté, la convivialité et la mise en valeur de notre patrimoine bâti.

Obtenir cette troisième fleur, c'est offrir à Domme une visibilité et une attractivité touristique renforcées, mais c'est avant tout **créer un cadre de vie encore plus sain, plus vert et plus agréable pour nous tous, habitants de la commune de Domme.**



Cette aventure ne pourra pas se faire sans vous. Le jury national est particulièrement attentif à l'implication des citoyens. Comment participer ? C'est simple :

- En fleurissant vos balcons, fenêtres, terrasses et pas de portes.
- En adoptant des pratiques de jardinage respectueuses de la nature.
- En veillant, ensemble, à la propreté de notre beau village.

Chaque geste compte. Transformons cette candidature en un grand élan collectif. Sortons les outils de jardinage, partageons nos conseils et nos boutures, et montrons à quel point nous aimons notre commune.

Ensemble, cultivons la beauté de Domme et décrochons cette 3 fleur !

Pascal Bruiltet, Conseiller Municipal

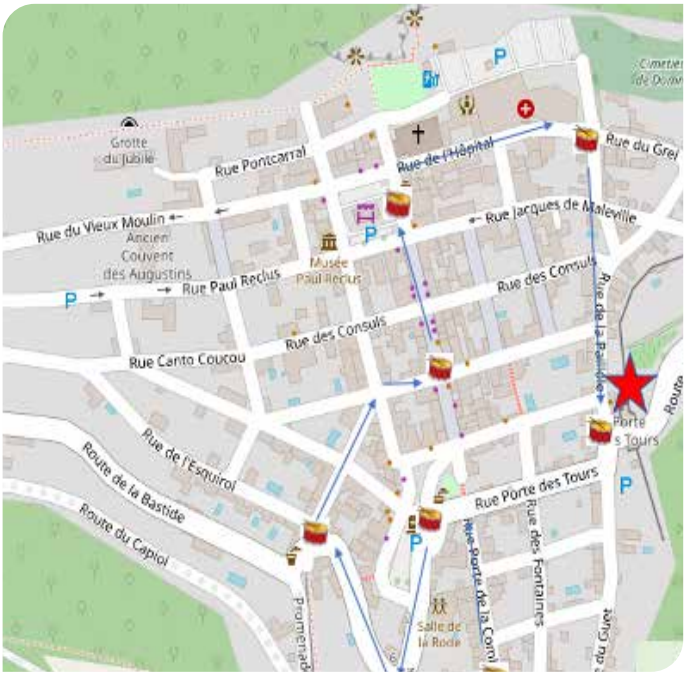
Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE



Hommage à Louise Veyssière, « Tambourinaïre » ! (suite et fin)

Un ancien Dommois a même évoqué le parcours d'alors du tambour, dans la bastide.

Approximativement, la tournée commençait au croisement de la rue porte de la Combe et de la côte de Toulouse, à proximité du domicile de la Louise. Puis elle allait place de la Rode, avant de poursuivre sur la petite place intérieure face à la porte del Bos. Retour par la Grand'Rue, place de la Halle, un avis au croisement de la rue de l'Hôpital et de celle de la Paillole, et pour finir, porte des Tours.



Louise Veyssière s'exprimait d'ailleurs en patois, en occitan. A la fin de sa tournée, elle disait aux enfants qui l'accompagnaient « C'est fini, les enfants, on rentre à la maison ». La Louise savait cependant particulièrement bien « rouler » le tambour, et personne ne l'égalait.

Il existe encore de nos jours à la mairie de Domme un tambour, ceint de bleu comme sur le tableau. Mais ce n'est plus l'original.

Et puis, petit miracle, un ancien conseiller municipal a même retrouvé une photo de l'époque, en noir et blanc, de la Louise, avec son tambour, qu'il a extraite de ses archives à grand-peine. Je ne sais comment le remercier. C'était Noël en plein mois d'août. La voici !

La Louise, dans le haut de la rue porte de la Combe. Elle pose avec fierté. Elle avait déjà des cheveux blancs, ce devait être vers la fin des année soixante, ou juste au début des années soixante-dix, c'est incertain.



Source photographique : Monsieur Roger Armagnac

J'ai appris à cette occasion que l'une des tâches quotidiennes parmi les plus importantes de la Louise, employée de la commune, consistait à vider chaque soir le lavoir, afin que l'eau soit propre le matin pour les nouvelles lessives. Ce rituel journalier offrait l'avantage également de nettoyer les caniveaux en contrebas, parfois encombrés de quelques détritus. Son fils, Louis, dit Louinou, prendra sa suite au lavoir, quelques années. Je l'ai encore connu, lors de vacances d'été, rue porte de la Combe, j'étais encore bien jeune.

Une anecdote, hélas relative à l'occupation allemande, m'a également été rapportée. Lors de l'arrivée des troupes allemandes, les villageois ont fui la bastide, et se sont réfugiés dans la campagne aux alentours. Les Allemands sont alors allés trouver la Louise, lui ont donné l'ordre de battre le tambour, et surtout de lire un texte qui sommait les villageois de revenir chez eux.

Mais heureusement, cette période sombre est révolue depuis longtemps. Et la Louise a clamé, après-guerre, haut et fort, d'abondantes et joyeuses nouvelles à travers la bastide, durant de nombreuses années.

De nos jours, les tambours se font bien rares dans les rues. Les nouvelles sont diffusées par des moyens que l'on dit modernes. On peut consulter les informations en lisant « La Vie Dommoise », toujours de belle qualité, ou bien éventuellement par internet. Depuis quelque temps, on peut s'abonner à « Panneau Pocket », et recevoir une notification directement sur son téléphone. Pratique. Cela

Hommage à Louise Veyssière, « Tambourinaïre » ! (suite et fin)

s'appelle, paraît-il, le progrès. Mais on est désormais tout seul devant son écran.

Si l'on réfléchit un tant soit peu, il semblerait que nous ayons apparemment perdu quelque chose en route. La Louise ne battait pas le tambour pour des futilités. De son temps, pas de surinformation, on se concentrait uniquement sur l'essentiel. La quintessence. Du bon sens, tout simplement.

Et puis, surtout, en rassemblant un voisinage au son du tambour, la Louise créait du lien. Les habitants restaient quelques instants, après son passage, à échanger, à discuter, comme de coutume, avant de s'en retourner à leurs occupations.

La Louise a marqué les esprits. Elle faisait partie de Domme, du décor, de la vie quotidienne. Le bon sens, et le lien. Tous les anciens s'en souviennent, avec une forme d'affection si sincère, qui trahit peut-être quelque part le regret d'une époque où l'on se parlait encore si facilement, et si souvent, entre voisins, avant que n'arrive la déferlante des vacanciers, ces curieux étrangers, qui arrivent soudain en masse, puis repartent comme les petites et les grandes marées.

Les résultats de cette quête ont dépassé toutes nos espérances.

Alors permettez-moi d'exprimer, une nouvelle fois, ma profonde et sincère gratitude envers toutes celles et tous ceux qui auront pris le temps d'évoquer quelques souvenirs, de partager une anecdote, de suggérer telle ou telle piste, afin que nous puissions tous ensemble soulever à nouveau puis partager une modeste page de l'histoire du village.

Merci du fond du cœur d'avoir si généreusement ouvert le vôtre !

Mais chut...silence...prêtons l'oreille...n'entendez-vous pas, comme moi, comme ce son lointain mais familier... Serait-ce donc un tambour ? Si, si, écoutez bien...

« Radadaboum, Radadaboum : Avissse à la population !!!! » La Louise est de retour à Domme ! Pays dur, pays d'or, Périgord ! Hommage à sa mémoire et à ses joyeux roulements de tambour, qui faisaient accourir soudain petits et grands ! Le bon sens et le lien. C'était une belle époque, bien sympathique. Qu'on se le dise ! Et Ramdamdam !

Marc Despicht

Nos remerciements les plus sincères à

Monsieur ARMAGNAC, Monsieur ARMAGNAT, Monsieur et Madame BESSE (Cénac), Madame CAJOT, Monsieur et Madame EINAUDI, Madame LAGRANGE, Monsieur et Madame LEVERRIER (Café Gourmandise), Madame MARTEGOUTTE (Vézac), Monsieur et Madame MEUNIER (Saint-Martial de Nabirat), Monsieur et Madame MEYSSONIE, Monsieur MILHAC, Monsieur PASQUET (Grand-Rue).

Les Brèves de Domme

René Malbet nous a quittés



René Malbet nous a quittés le 29 septembre 2026 à l'âge de 95 ans. Il était né le 12 mars 1931 à Sarlat. Il a 5 ans lorsque son père meurt. Il part vivre à Giverzac chez son oncle et sa tante qui n'ont pas d'enfants et qui l'élèveront. Là, il travaille sur l'exploitation, fera du bois pour le chauffage et apprendra le travail de feuillardier.

En 1951, il est appelé sous les drapeaux. Après presque six mois d'instruction chez les chasseurs parachutistes, il fait partie des premiers soldats envoyés en Algérie.

En janvier 1952, une partie de son bataillon est envoyée en renfort en Tunisie. Il y reste pendant un mois et demi sans pouvoir prendre de permissions. Avec d'autres camarades il est retenu pour devenir opérateur radio. Il est alors détaché auprès de la légion étrangère qui n'avait pas d'équipe radio. Pendant sa période militaire, il effectuera 18 sauts en parachute de jour et 3 de nuit.

Il rentre en France à vingt et un ans et demi et reprend la petite exploitation agricole de son oncle.

Il épouse Henriette Chavaroche avec laquelle il restera marié 60 ans. Ensemble, ils auront 4 enfants (Christian, Josiane, Gérard et Jacques) mais malheureusement l'aîné décédera à l'âge de 40 ans. René était plusieurs fois grand-père et arrière-grand-père.

Toute sa vie, René résidera à côté du domaine de Giverzac. Ce château et le domaine avaient été achetés en 1938 par un médecin parisien pour en faire un centre de vacances pour les jeunes filles de l'institution que son épouse avait créée à Paris. A la mort du médecin, le domaine a été vendu à la Banque de France pour devenir un centre de colonie de vacances. René commence à y travailler dix jours par mois comme jardinier. Lorsqu'il leur a fallu un agent d'entretien, les propriétaires acceptent d'embaucher René à condition qu'il décroche son certificat d'études. A l'âge de 23 ans, il passe et obtient ce diplôme et devient agent Banque de France. Il y fait ensuite toute sa carrière et prend sa retraite en 1990. De cette période, il gardera de très bons souvenirs, avec le sentiment d'avoir travaillé avec dévouement pour des gens reconnaissants.

Les Brèves de Domme (suite)

René fera 3 mandats municipaux (1983-1989, 1989-1995, 1995-2001). Il est conseiller municipal lors du premier mandat et Maire-Adjoint durant les deux derniers. René prenait très à cœur ses responsabilités. Il était en charge des affaires scolaires et de la signalisation de toute la commune. Avec Bernard Roque, il formera un binôme extrêmement complice.

En 1991, la Municipalité décide d'organiser la FELIBREE à Domme. Amoureux du patois local et le pratiquant fort bien, il s'y investira énormément aux côtés du Général Fageolles qui préside le Comité d'Organisation et qui fut son camarade de classe.

Après ses activités municipales, René se consacre à ses activités de porte-drapeau de la section locale des anciens combattants. Jusqu'à l'âge de 93 ans, il participe aux cérémonies commémoratives de Domme et de Cénac avec une fidélité qui impose le respect.

René laissera à tous le souvenir d'un homme affable, dévoué, sage et cultivé. Avec lui, une grande figure de Domme disparait. Ses obsèques se sont déroulées en l'église de Domme le 05 octobre 2026 en présence de très nombreuses personnes venues lui témoigner, une dernière fois, leur affection et leur reconnaissance.

Les Vignes de Domme appartiennent à la commune

La Municipalité tient à rappeler que les vignes de Domme et plus précisément celles situés sous les Remparts de Domme sont propriété de la commune. A ce titre, elle rappelle que leur entretien est assuré par les agents techniques de la commune et tient à les féliciter et à les remercier pour la qualité de leur travail.

Pas de travaux sans autorisation

La municipalité de Domme rappelle fermement la réglementation en vigueur : toute modification de l'aspect extérieur d'un bâtiment ou toute nouvelle construction nécessite impérativement une démarche préalable en mairie.

À Domme, la quasi-totalité du territoire communal est soumise à des règles de protection rigoureuses, notamment en raison de la présence de Monuments Historiques et de leurs abords. Contrairement aux idées reçues, les travaux qui modifient l'aspect extérieur d'un immeuble (changement de fenêtres, réfection de toiture, ravalement de façade, pose de clôture ou création d'une terrasse) ne peuvent pas être entrepris librement. Ils requièrent au minimum une Déclaration Préalable ou un Permis de Construire, après avis de l'Architecte des Bâtiments de France.

Même les petites structures comme les abris de jardin ou les extensions inférieures à 5 m² doivent s'y conformer et respecter scrupuleusement les dispositions du Plan Local d'Urbanisme (PLU) local.

Le Maire possède la qualité d'Officier de Police Judiciaire en matière d'urbanisme. À ce titre, dès qu'une construction ou un aménagement illégal est repéré, il a l'obligation légale de faire dresser un procès-verbal d'infraction. Ce document est ensuite directement transmis au Procureur de la République pour engager des poursuites. Aussi, avant d'en arriver là, pensez à venir en Mairie accomplir les formalités administratives nécessaires pour déclarer préalablement vos travaux.

Les écoliers de Domme ont fait leur rentrée !

L'école de Domme accueille 25 écoliers, 12 élèves de CE2 et 13 élèves de CM1, pour l'année scolaire 2026-2027.

Comme nous l'avions annoncé dans la précédente édition de notre bulletin, un four flambant neuf a pris place dans la cuisine pour régaler les papilles de nos jeunes gourmets, et des investissements pérennes ont été réalisés avec l'installation au réfectoire et à la garderie (bâtiment de la maternelle) d'une nouvelle climatisation, réversible, destinée à garantir des conditions confortables pour bien vivre à l'école de Domme, en toutes saisons.

Nous souhaitons une excellente année scolaire à tous, aux élèves, à la professeure des écoles ainsi qu'à nos agents périscolaires !

Amandine Dufour, Conseillère Municipale

Frissons à Domme pour Halloween !

La soirée du 31 octobre 2026 fut animée dans les rues et venelles de la bastide, près de 350 personnes s'y étant donné rendez-vous pour faire la chasse aux bonbons. Une belle dizaine de commerçants et restaurateurs et tout autant de courageux Dommois les attendaient de pied ferme, une lanterne allumée devant la porte souhaitant la bienvenue aux joyeux trublions déguisés en sorcières, mages, ou bien repoussantes créatures, promesse d'une riche récolte de friandises aux cris d'« Un bonbon ou un sort ? ».



Petits et grands gloutons se sont ensuite dirigés vers la salle de la Rode afin de déguster la fameuse et fumante soupe de la sorcière, concoctée par notre cantinière, puis danser au son des rythmes endiablés de la « boum de l'Enfer », orchestrée par l'équipe de Domme-Sites et ses bénévoles.

Une diabolique réussite !!!

Amandine Dufour, Conseillère Municipale

Le Multisport tour est de retour !

Pour la troisième année consécutive, le Multisport tour propose aux enfants âgés de 6 à 15 ans trois dates pour pratiquer des sports de plein air ou partir à la découverte de notre territoire sous la forme de rallye photos, jeux d'énigmes ou randonnées vélos/canoës : le 28 octobre

Les Brèves de Domme (suite)

2026 et le 22 avril 2027 à Cénac (repli possible au gymnase du Pradal en cas de mauvais temps), le 25 février 2027 à Domme. Le coût de la journée s'élève à 25 euros par enfant pour les familles, mais le tarif est dégressif en fonction de nombre de journées auquel l'enfant est inscrit et les communes de Cénac et Domme participent à hauteur de 10 euros par enfant résidant dans nos villages, pour chaque date. Une occasion à saisir pour profiter d'une journée de découverte et de partage !

Le nombre d'inscrits requis pour l'organisation de la journée du 28 octobre n'ayant pas été atteint, celle-ci n'a hélas pu avoir lieu. **Donnons-nous donc rendez-vous le jeudi 25 février 2027, à Domme, pour faire vivre le Multisport tour aux enfants de nos territoires !**

Inscriptions au 06 85 73 53 12 ou sur multisport-tour@slscp.fr

Amandine Dufour, Conseillère Municipale

2e édition du Marathon-Trail du Périgord Noir : 25 octobre 2026

Comme l'an passé, 1.500 coureurs ont participé au Marathon-Trail du Périgord Noir pour traverser notamment les « Plus Beaux Villages de France ». Les organisateurs du Club Athlétique Belvésois se sont entourés de plus de 100 bénévoles pour assurer cette manifestation. La course peut se faire en solo ou en relais à 2 ou 4. Sous la bannière de Domme se sont élancés 3 coureurs en solo, 2 équipes de 2 et 8 équipes de 4, soit au total 39 coureurs pour Domme, qui a pris en charge les frais d'inscription et offert un t-shirt à ses coureurs, comme la commune en a l'habitude.



Les coureurs ont parcouru de magnifiques paysages avec malheureusement la pluie au rendez-vous, ce qui a rendu leur participation encore plus courageuse et digne de respect. Après Domme, ils sont passés à Castelnaud, Beynac, La Roque-Gageac, Cladech, pour arriver à Belvès où la remise des prix a débuté à 14h30. Cette année, Domme a été récompensée à 2 reprises grâce à Martial arrivé 1er de sa catégorie (Master 3) et aux « Copines d'Abord » qui sont montées sur la 3e marche du podium de la catégorie « Challenge des Plus Beaux Villages de France ».

A tous les coureurs, un grand merci, ainsi qu'aux bénévoles, aux agents du service technique qui ont contribué à assurer un accueil et à servir un petit déjeuner dans les meilleures conditions aux coureurs présents au départ de Domme.

Sylvie Husson, Maire-Adjoint

Le Forum 2026 des associations

Le 12 septembre 2026 s'est tenue une nouvelle édition du Forum des Associations dommoises, rassemblant 14 associations, dans la salle de la Rode. Le nombre de visiteurs a été plus important, entrainant de nouvelles adhésions, appréciées par les associations concernées. Pour autant, la Municipalité, en collaboration avec les associations, ne s'arrêtera pas à ce constat positif et travaillera sur des pistes d'amélioration d'ores et déjà suggérées, notamment en :

- échangeant plus étroitement en amont avec les présidents sur l'évolution de cet évènement ;

- améliorant la communication (visuels, banderoles...) ;

- proposant des présentations plus dynamiques et interactives sur l'activité de chaque association ;

- envisageant une délocalisation du forum dans un lieu plus adapté aux attentes des visiteurs et aux propositions des associations.

Tous les participants satisfaits de cette journée sont favorables à la reconduction de l'événement en gommant les défauts et manques repérés pour accroître la fréquentation du public lors de la prochaine édition.

Sylvie Husson, Maire-Adjoint

La Marche du Fifre



Comme annoncé dans le bulletin municipal d'août 2026, Sylvain Roux (flûtiste et organiste) a accompli sa marche à pied et en musique qu'il s'était fixée pendant 9 jours entre Bergerac et Rocamadour, du 20 au 28 septembre 2026, offrant chaque jour un concert à la population du village traversé. Il est passé par Domme le vendredi 25 septembre où, en l'église, ce marcheur-musicien a donné un concert à un public attentif et accueillant. Musique et chants occitans anciens ont ravi l'assistance. Ce fut un moment favorable au partage, à la méditation et à une meilleure connaissance de ces musiques anciennes collectées par les Abbés Casse et Chaminade, décédés en 1922. Un siècle plus tard, Sylvain Roux leur rend hommage en achevant le travail de collecte des deux abbés et en contribuant à la publication d'un précieux ouvrage regroupant des chansons du Périgord recueillies depuis la fin du XIXe siècle.

Sylvie Husson, Maire-Adjoint

Les Brèves de Domme (suite)

Le service de navette touristique a été reconduit

Fort de son succès à la suite de sa mise en place l'an dernier, le service de navette touristique gratuite de Domme a été reconduit pour la saison 2026, afin de faciliter l'accès au cœur de la bastide tout en préservant la tranquillité du centre historique.

Ce service est particulièrement pratique car le stationnement au sommet de la falaise reste très limité en haute saison. La navette permet de relier les grands parkings extérieurs situés en bas du village jusqu'à l'entrée de la cité médiévale. Il offre un service supplémentaire pour les touristes qui s'acquittent aux horodateurs des droits de stationnement.

Cette navette a fonctionné du début du mois de juillet jusqu'à la fin du mois de septembre, effectuant jusqu'à 17 rotations journalières en pleine saison. Un service de double navette a été mis en place le jeudi, jour du marché, pour faire face à la demande.

Nouvelle exposition temporaire au musée de Domme : «Chez les Reclus»

C'est avec plaisir et soutien que la commune de Domme a découvert la nouvelle exposition temporaire, proposée par l'EPIC « Domme Sites », qui se tient du 10 octobre au 31décembre 2026.

Cette exposition, préparée et présentée par Ikuru Kuwajima (chercheur et photographe japonais) et Ksénia Bossard (référente du musée de Domme), est exceptionnelle et riche en textes et photos.

Elle rend un hommage appuyé à Paul Reclus (ingénieur et militant anarchiste qui s'est installé à Domme vers 1915) dont la pensée libertaire et tout ce qu'elle porte de valeurs pacifistes, anti-impérialistes, féministes, humanistes et écologiques, méritait d'être honorée et commentée.

N'hésitez pas, le temps d'une visite au Musée de Domme, à mieux faire connaissance avec Paul Reclus et sa famille dont la renommée et les idées ont dépassé largement les frontières et l'histoire de Domme.

Kasia Delpit, Conseillère Municipale

Les vœux du Maire de Domme

Attention, contrairement à la tradition, M. le Maire de Domme et les membres du Conseil Municipal ne présenteront pas leurs vœux à la population le 1er samedi de janvier mais le 2ème, soit le samedi 09 janvier 2027. Il s'agira là de la seule entorse faite à la tradition : la cérémonie se déroulera à 17h00 salle de la Rode et la traditionnelle galette des rois sera servie aux convives.

Ventes et randonnée au profit du comité féminin de Dordogne pour "Octobre rose"

La mairie de Domme a tenu sur trois jeudis d'octobre, lors du marché hebdomadaire, un stand de vente de produits au profit du comité féminin de Dordogne et récolté 263€.

La randonnée pédestre du 11 octobre 2026 a rapporté quant à elle 210€.

Nous tenions à remercier tous les donatrices, donateurs, randonneuses et randonneurs, pour cette action pour «Octobre rose», ainsi que les associations de Domme partenaires.

Merci aussi à Eliane Troubady pour son aide dans l'organisation de la randonnée.

Au plaisir de vous retrouver l'année prochaine !

Audrey Chapoulie, Conseillère Municipale

Devenez propriétaire à Domme : Votre terrain à bâtir entièrement viabilisé !

Vous rêvez de faire construire votre résidence principale au cœur d'un environnement exceptionnel ? La commune a le plaisir d'annoncer l'ouverture prochaine de la commercialisation de son tout nouveau lotissement, idéalement situé aux abords immédiats de notre magnifique bastide. Des terrains « prêt à bâtir » d'exception :

- **Terrains 100 % viabilisés :** eau, électricité, fibre optique et assainissement collectif déjà prévus !
- **Superficies de lots :** de 500 m² à 900 m².
- **Un prix attractif :** 36 € TTC / m²

Pour favoriser l'installation durable sur la commune, la municipalité souhaite offrir aux familles et aux foyers qui souhaitent y vivre à l'année une belle opportunité de concrétiser leur projet de vie. Manifestez votre intérêt dès aujourd'hui ! Les aménagements paysagers et le règlement de lotissement sont en cours de finalisation. Pour faire partie des premiers informés dès le lancement officiel, vous pouvez dès à présent vous faire connaître auprès de la mairie :

- **Par courriel :** mairie-domme@wanadoo.fr
- **Par téléphone :** 05 53 28 61 00
- **À l'accueil :** Mairie de Domme, 5 Place de la Halle, 24250 Domme

Alice Lasserre, Maire-Adjoint

Un pique-nique pour marquer la fin de saison

Le 13 septembre, au jardin public du Jubilé, une très sympathique et très conviviale soirée s'est déroulée à l'initiative des commerçants de Domme. Toute la population dommoise ainsi que les restaurateurs, les commerçants et les élus étaient invités à un pique-nique « auberge espagnole ». Le but de la soirée était de passer un agréable moment, de se retrouver et clôturer une saison estivale très active. Et ce fut le cas ! Les divers mets concoctés et apportés ont ravi les papilles et délié les langues, alimentant ainsi les convives et leurs conversations. L'ambiance fut d'autant plus chaleureuse et agréable que ce moment de partage s'est déroulé dans un cadre exceptionnel, face à un des plus beaux paysages du Périgord, dévoilant un magnifique coucher de soleil sur l'immense vallée de la Dordogne. Un grand merci aux organisateurs pour cette belle soirée.

Bernard Lambert, Maire-Adjoint

Les Brèves de Domme (suite)

L'extension du columbarium au cimetière de Turnac

En 2024, je proposais au conseil municipal une extension du columbarium pour le cimetière de Turnac.

La première étude s'est avérée impossible à réaliser et de ce fait, j'ai établi un plan pour une conception en granit. Ce dossier a été présenté par la Commission Urbanisme à l'ABF qui en a retenu le principe, la Mairie restant le Maître d'ouvrage bien sûr. Le service technique, sous la responsabilité d'Alain Germain, Maire-Adjoint, a réalisé le montage des pièces du columbarium. C'est une belle réalisation à mon sens. J'ai suivi jusqu'au bout les travaux car c'était un travail minutieux. Tous ceux qui vont se rendre au cimetière de Turnac à l'occasion d'une visite aux personnes qu'ils ont pu connaître par le passé pourront s'apercevoir de la qualité de l'ouvrage, qui est sobre, avec une bonne intégration dans l'environnement.

Les agents du service technique en ont profité pour reprendre la clôture afin de sécuriser une partie de l'enceinte de ce cimetière. Cela aura été l'une des dernières réalisations sur le dossier « cimetière » qui m'a été confié pendant 24 années. C'est un dossier fastidieux qui demande de la rigueur et de la formation, du temps à accorder, de la relation et de la connaissance. Le cimetière de Turnac dispose d'ores et déjà de 11 Columbariums, trois sont déjà pris et deux autres prochainement.



Le pouvoir de police du Maire donne la possibilité d'inhumation à tout résidant de la commune, ainsi qu'à toutes les personnes décédées sur notre territoire (sous condition).

Le cimetière de Turnac a été conçu pour tous ceux qui résident dans ce petit village afin de le préserver.

Je profite de l'occasion de m'adresser à vous tous qui m'avez fait confiance durant toutes ces années passées.

Sachez que je ne regrette rien de ce que j'ai pu faire pour vous tous, sans exception et sans distinction, dans la neutralité et le respect de chacun. Je ne me suis pas représenté pour des raisons familiales mais je reste en contact avec Monsieur le Maire, Jean-Claude Cassagnole. Bien à vous tous.

Hervé Caminade, ancien Conseiller Municipal

Logement : ce qui change pour les meublés de tourisme

L'État déploie une nouvelle plateforme nationale centralisée appelée API Meublés. Portée par les récents décrets de la loi du 19 novembre 2024, cette mesure offre aux communes de nouveaux outils pour réguler les locations de courte durée et préserver l'accès au logement pour nos habitants.

Actuellement, les loueurs doivent déclarer leurs meublés en mairie. A partir du 4ème trimestre de 2026, toutes les locations de meublés touristiques devront être enregistrées sur un téléservice national : l'API meublés national. Les anciennes déclarations faites en mairie ne seront plus valides.

Qu'est-ce que l'API Meublés ?

Jusqu'à présent, le suivi des locations saisonnières (type Airbnb, Booking ou Abritel) reposait sur des déclarations éparses et des contrôles complexes. L'API Meublés change la donne en devenant un guichet unique obligatoire.

- Pour les plateformes : Elles ont désormais l'obligation légale de transmettre chaque mois automatiquement à l'administration les données réelles d'activité (nombre de jours loués, adresses, etc.).
- Pour notre collectivité : La mairie dispose enfin d'un tableau de bord fiable pour vérifier que la règle légale des 120 jours de location maximum par an pour une résidence principale est bien respectée.

Ce qui change pour les propriétaires loueurs

Si vous proposez (ou envisagez de proposer) un logement en location touristique dans la commune, une transition importante s'amorce en cette fin d'année 2026 :

1. L'enregistrement national unique : La procédure d'enregistrement se simplifie et s'harmonise. Les loueurs devront obtenir un numéro d'enregistrement directement sur le téléservice national unifié.

2. Fin des anciens numéros : Les anciens enregistrements locaux deviendront invalides après une période de transition. Il sera nécessaire de renouveler sa démarche via la nouvelle interface nationale.

3. Des contrôles renforcés : Grâce au croisement automatique des données, les omissions ou les dépassements de plafonds de nuitées seront immédiatement visibles, exposant les contrevenants à des sanctions.

4. Ce sont les nouvelles déclarations qui seront prises en compte pour la délivrance de la carte de stationnement pour les loueurs de meublés touristiques.

Pourquoi est-ce important pour notre commune ?

L'objectif n'est pas d'interdire le tourisme, indispensable à l'animation de notre territoire, mais de trouver un juste équilibre. L'explosion non régulée des meublés de tourisme peut fragiliser le marché immobilier local en privant les actifs et les familles de logements à l'année. Ce nouvel outil permet à l'équipe municipale d'agir avec discernement, en s'assurant que l'offre touristique reste vertueuse et transparente.

La Page de la Communauté de Communes

Avancée en âge et lieu de vie : un cycle pour sensibiliser

La Communauté de Communes et le Centre Intercommunal d'Action Sociale organisent, avec l'appui de l'association Territoire des possibles, un cycle de sensibilisation autour du rôle du lieu de vie lors de l'avancée en âge. Il est ouvert aux retraités et à tous celles et ceux qui s'interrogent sur cette question. L'objectif est de l'aborder sous un angle nouveau, lucide et positif, au cours de rencontres conviviales riches d'échanges.

Ce cycle s'articule autour de quatre rencontres : un ciné-découverte, deux cafés-cinés et un ciné-expo :

- **Jeudi 5 novembre de 14h à 16h30**, salle des fêtes de St-Laurent-la-Vallée

Ciné-découverte « Vivement dimanche… et les autres jours ! ». Le film présente l'histoire de quatre amis aux trajectoires de vie différentes, réunis par leurs questionnements sur leur lieu de vie.

- **Jeudis 19 et 26 novembre, de 14h à 17h,** salle des fêtes de St-Pompon

Café-ciné « Pour demain… tout est permis ? » et « Le juste choix… ou le choix juste pour moi ». Pour aller plus loin et réfléchir sur l'habitat comme un lieu adapté à nos besoins (d'espace, de liens, d'activités…) et à notre autonomie.

Sur inscription au 07 62 32 51 17.

- **Jeudi 3 décembre, de 14h à 17h**, salle des fêtes de St-Laurent-la-Vallée

Ciné-expo « Vieillir ensemble : ça se discute ». Découverte, à travers un documentaire, de différents types d'habitats pour les seniors, et exposition sur les ressources pouvant accompagner dans les démarches.

Ce cycle est réalisé grâce aux financements du département de la Dordogne, de la Commission des financeurs, de la CARSAT Aquitaine et de Malakoff Humanis.









La Page de la Communauté de Communes (suite)

Espace Jeunes : séjour au Puy du Fou

Dix-neuf adolescents ont profité d'un séjour de trois jours au Puy du Fou, du 20 au 22 octobre, pendant les vacances de la Toussaint. Encadrés par trois animateurs, ils ont fait le plein de spectacles adaptés de l'Histoire, en journée, en soirée, en extérieur, en intérieur.



Le PLUi : un document fondateur

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) sera effectif fin 2026. Il se substituera aux règlements existants (cartes communales, PLU). Il est le texte sur lequel s'appuiera l'instruction des autorisations d'urbanisme (permis de construire, déclaration de travaux).

Les PLU communaux sont nés avec la loi SRU (2014) et ont été, au fil des évolutions législatives, transférés aux intercommunalités pour devenir PLUi, et renforcés dans leurs objectifs, notamment sur le plan environnemental.

La loi Climat et Résilience de 2021 a instauré l'enjeu de réduction de la consommation d'espaces naturels, agricoles ou forestiers, par les activités humaines. Traduite sur notre territoire, elle implique de diminuer de moitié la consommation foncière par rapport à la période 2011-2021.

Une réflexion complexe, 106 réunions de travail

L'élaboration du PLUi a donné lieu, depuis son lancement en 2022, à un investissement considérable de la part des élus et des services : 106 réunions de travail.

Un travail d'autant plus complexe qu'il devait se faire en se conformant à des schémas d'aménagement établis à des échelles supérieures : SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale, Périgord Noir) et SRADDET (Schéma Régional, Région Nouvelle Aquitaine), tous ces documents devant s'imbriquer à la manière de poupées russes.

20 rendez-vous publics

La Communauté de Communes a souhaité créer une large concertation tout au long du processus, du lancement en 2022 à l'enquête publique en mai-juin 2026 :

- 20 réunions ouvertes au public (ateliers, réunions publiques, rencontres filières agricole et tourisme)
- 140 entrevues réalisées par les commissaires-enquêteurs
- 281 contributions dans les registres d'enquête publique

Le contenu des observations issues de l'enquête publique fait ressortir un point central : la question des zonages (la moitié des remarques). Une partie concerne des changements de destination de bâtiments agricoles vers de l'habitat.

Pour connaître les détails du rapport d'enquête publique : www.domme-villefranche-du-perigord.fr

La commission d'enquête a émis un avis favorable au projet de PLUi. Sur ses recommandations et dans un contexte environnemental dégradé, la Communauté de Communes approfondit le traitement de certains enjeux, dont la prise en compte des risques (inondation, incendie…).

L'ensemble des observations du public a fait l'objet d'une analyse de la commission Urbanisme de la Communauté de Communes, en lien étroit avec les personnes publiques associées, notamment l'État.

Le PLUi est un document fondateur qui inaugure une nouvelle manière d'habiter notre territoire. Bientôt acté mais pas figé, il continuera à « vivre » à l'aune des évolutions législatives et des projets territoriaux.



La Page de l'Hôpital Local

Le dépistage du diabète s'est invité au marché de Domme

Dans le cadre de la Semaine de la sécurité des patients, le Centre Hospitalier de Domme a choisi d'aller à la rencontre de la population en proposant un stand d'information et de dépistage du diabète le jeudi 17 septembre 2026. Cette journée de prévention, organisée au cœur du marché de Domme, a rencontré un vif succès.

Vous avez été nombreux, une fois rempli votre panier de courses, à venir poser des questions et rencontrer les équipes soignantes du Centre Hospitalier de Domme.

Organisée entre les étals de fruits, de légumes et de fromages, cette journée d'action traduit l'engagement du centre hospitalier de Domme à faire de la prévention un axe majeur de la santé publique et de la sécurité des soins. Elle visait un objectif clair : informer, sensibiliser et dépister le diabète de manière accessible, informelle et sans rendez-vous.

Tout au long de la matinée, les passants ont ainsi pu :

- effectuer un test de glycémie capillaire (une simple goutte au bout du doigt) en quelques secondes.

- évaluer leurs facteurs de risque grâce à un questionnaire rapide guidé par une infirmière.

- échanger avec des professionnels de santé sur l'équilibre alimentaire et l'importance de l'activité physique.

Vous avez été nombreux à profiter de votre panier de courses pour venir poser des questions et rencontrer les équipes soignantes du Centre Hospitalier de Domme.

Cette action traduit l'engagement de l'établissement à faire de la prévention un axe majeur de la santé publique et de la sécurité des soins.

A VOS AGENDAS : Une soirée conférence sur le diabète

Soirée-Conférence : « Diabète : Et si on évitait le surtraitement ? »

Le Centre Hospitalier de Domme, en partenariat avec la CPTS Dordogne Vallées Vézère, a le plaisir de vous inviter à une soirée-conférence de santé publique :

« Ne pas sur-traiter le diabète : Adapter la prise en charge à chaque patient »

Le jeudi 26 novembre à 19h00 à la Salle de la Rode à Domme.



PÉRIGORD NOIR
VALLÉE DORDOGNE
LE SOURIRE DE VOS VACANCES

OFFICE DE TOURISME



PÉRIGORD NOIR
VALLÉE DORDOGNE

La saison à peine terminée, toute l'équipe s'affère déjà aux préparatifs de la saison **2027**

Le moment pour vous, professionnels du tourisme, d'intégrer nos offres de partenariat !

POURQUOI DEVENIR PARTENAIRE ?

Participer au développement touristique local et **Soutenir** les actions de communication de la destination.

Bénéficier de conseils et d'un accompagnement professionnel.

Augmenter votre notoriété et votre visibilité grâce au site internet, à l'application de séjour et à nos réseaux sociaux.

+ de 125 000 pages vues

+ de 22 700 followers

Figurer sur les éditions touristiques de la destination diffusées auprès de nos visiteurs.

50 000 cartes touristiques
20 000 carnets de vacances
4 000 carnets d'adresses

Disposer d'un espace dédié à votre activité sur les présentoirs de nos 6 bureaux d'information.

320 000 visiteurs accueillis

REJOIGNEZ-NOUS !

05 53 31 71 00

perigordnoir.tourisme@gmail.com

ASSOCIATION DE SAUVEGARDE DE LA BASTIDE DE DOMME ET DE SES REMPARTS

L'été caniculaire, s'il a ralenti notre action, n'a pas entamé l'enthousiasme de nos membres actifs, même le temps d'une éclipse !

Outre nos réunions en mairie, pour coordonner nos actions avec celles de la municipalité, participer de façon consultative à la commission de l'urbanisme et discuter de l'avenir du patrimoine dommois, nous avons poursuivi nos actions sur le terrain.



Notre château de Roy en a connu bien d'autres !

Le projet de nouveau panneau d'information sur le site du Château du Roy se précise ; la maquette est en cours de réalisation. Le panneau devrait être opérationnel pour le début de la saison prochaine.

Les vendanges Porte des tours ont été un succès avec 758 kg de raisins récoltés par l'ASBDR, assistée de deux employés municipaux.



Le débroussaillage du chemin de la barre sera achevé au moment où paraîtra ce bulletin. Rappelons que celui-ci a une valeur patrimoniale importante, puisqu'il s'agissait du chemin reliant le port de Domme à la bastide. Toutefois, sa réouverture ne pourrait se faire qu'après réflexion quant aux secteurs « délicats » de ce chemin et nos « bûcherons » ont pu en expérimenter les nombreuses chausse-trappes.

La journée des associations a rencontré un succès plus large que l'année dernière et nous a permis de recruter quelques nouveaux membres qui se sont déjà impliqués dans nos actions sur le terrain et nous les en remercions.



Comme chaque année depuis sa création, l'ASBDR a participé à la fête médiévale de Domme. Toutefois, on peut regretter le faible nombre de membres ayant participé au défilé du dimanche. Notre communication à ce sujet devra être améliorée dans l'avenir.

Notre programme hivernal s'inscrit dans la continuité des actions débutées. Un entretien du site du Château du Roy est également prévu ainsi que la poursuite de notre intervention sur le petit patrimoine pour laquelle nous allons cibler les priorités.

N'hésitez pas à venir partager avec nous notre amour de la bastide !

Pour nous suivre ou nous rejoindre :
Facebook : Les Remparts de Domme
Site : www.asbdr.com
mél : remparts24250@gmail.com

Pour le Bureau, Thierry POTIEZ

La Page de l'EPIC "Domme-Sites"

Exposition d'Ikuru Kuwajima au Musée de Domme : 10 octobre – 31 décembre 2026

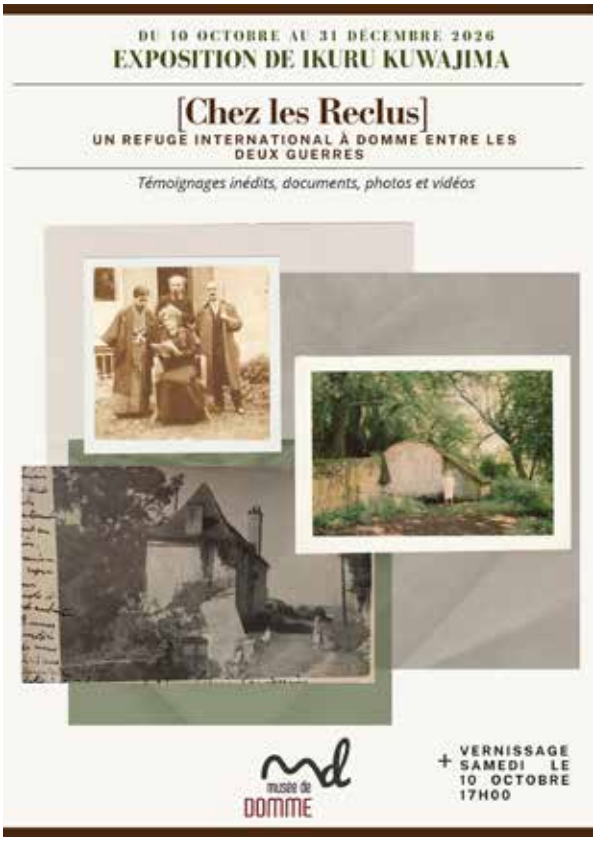
« Chez les Reclus. Un refuge international à Domme entre les deux guerres »

Entre 1915 et 1945, la maison de Paul Reclus, fils d'Élie Reclus et neveu d'Élisée Reclus, à Domme, en Dordogne, fut un lieu d'accueil et d'échanges pour de nombreux militants et penseurs venus du monde entier : Espagnols, Japonais, Russes, Géorgiens, Chinois ou encore Néerlandais. La famille Reclus y éleva également la petite-fille du célèbre théoricien russe Pierre Kropotkine.

Au fil des années, la maison des Reclus à Domme devint ainsi un véritable carrefour international de la pensée libertaire. Cette histoire dépasse largement les frontières de Domme et même de la France et témoigne de l'influence exercée par les réseaux reclusiens sur les mouvements intellectuels et sociaux de plusieurs pays. Au Japon notamment, la pensée libertaire connaît un essor important au début du XX^{e} siècle. Elle porte des réflexions autour de l'antimilitarisme, de l'anti-impérialisme, du féminisme et de l'écologie, tout en trouvant un écho dans le domaine littéraire. Plusieurs de ses figures majeures entretiennent des liens avec la famille Reclus, inscrivant ainsi Domme dans une histoire intellectuelle internationale encore méconnue en France.

Ikuru Kuwajima, auteur du projet, a parcouru les archives japonaises et européennes afin de réunir des

La Page de l'EPIC "Domme-Sites" (suite)



documents et des photographies jusqu'alors peu connus, voire inédits. Son travail met en lumière plusieurs personnalités liées à l'entourage international des Reclus, parmi lesquelles Paul Reclus, son fils Jacques, Pierra Kropotkine, petite-fille de Pierre Kropotkine, ainsi que deux figures japonaises : Sanshirō Ishikawa, penseur et écrivain, et Sonoji Shiina, traducteur ayant œuvré sur les travaux de Jean-Henri Fabre.

À travers l'exposition au Musée de Domme, ce projet souhaite documenter une page encore peu explorée de l'histoire de Domme et du mouvement libertaire transnational. Cette exposition invite ainsi à redécouvrir Domme sous un autre angle : celui d'un centre intellectuel, dont les échanges ont permis de créer des liens jusqu'au Japon et en Chine.

Enfin, le porteur du projet Ikuru Kuwajima souhaite poursuivre ce travail de recherche et invite toute personne détenant des documents, photographies ou témoignages relatifs à la famille Reclus et à son entourage à prendre contact avec lui. Les archives locales consacrées à cette histoire demeurent encore rares, et chaque document peut contribuer à mieux comprendre ce patrimoine exceptionnel.

Les Médiévales Fantastiques de Domme : une 3e édition réussie

Sous un beau soleil, la 3e édition des Médiévales Fantastiques de Domme, organisée par Domme Sites les 19 et 20 septembre, a attiré un public nombreux venu profiter de deux journées d'animations au cœur de la bastide.

Grande nouveauté cette année, le marché médiéval, installé place de la Halle et sur l'Esplanade, a rencontré un franc succès. Artisans, forge, atelier cuir, teinture végétale, mini-ferme pédagogique, pressage de jus de pomme, châtaignes grillées, musiciens, danseuses, colporteurs et chevaux ont rythmé le week-end.



Le grand drakkar a été l'une des attractions phares : petits et grands ont pu grimper sur sa voile jusqu'à 8 mètres de hauteur avant de redescendre en rappel.

Le samedi soir, de nombreux convives, en tenue d'époque, se sont retrouvés autour du banquet médiéval et de son veau à la broche. Le cortège a ensuite rejoint la Porte des Tours où un public nombreux attendait le spectaculaire embrasement mêlant son, lumière et pyrotechnie.



Le dimanche matin, la grande parade médiévale a elle aussi rassemblé de nombreux spectateurs dans les rues de Domme.

Une très belle réussite pour cette 3e édition ! Domme Sites remercie chaleureusement Monsieur le Maire et les élus, les équipes techniques, l'ensemble des bénévoles, artistes, artisans et exposants, sans oublier le public venu si nombreux partager ce week-end festif.

Un Noël perché à Domme !

Du 17 au 31 décembre 2026, la magie de Noël s'invite sur la place de la Halle !

Pour cette première édition, 11 chalets en bois prendront place au cœur de la bastide, dans une ambiance de Noël traditionnelle, chaleureuse et féerique.

Ouvert tous les jours, sauf le 25 décembre.

Samedi 19 décembre : soirée d'inauguration !

De belles surprises et animations viendront rythmer cette première édition. Le programme est en cours de finalisation et vous sera dévoilé très prochainement !

Réservez vos dates et venez vivre la magie de Noël à Domme !

La Page des Associations

Bougez, respirez, progressez : le Ju-Jutsu Traditionnel Japonais arrive à Domme !

Envie de bouger, de vous sentir mieux et de prendre un peu de temps pour vous ?

Une nouvelle activité vous est proposée à Domme avec l'ouverture d'un cours de Ju-Jutsu Traditionnel Japonais au Dojo des Champs.

Accessible dès 13 ans et sans limite d'âge, cette pratique s'adresse à toutes et à tous. Pas besoin d'être sportif ni d'avoir déjà pratiqué un art martial : chacun avance à son rythme, dans un dojo accueillant et une ambiance bienveillante et conviviale.



Le Ju-Jutsu Traditionnel Japonais associe mouvement, respiration et détente. Il aide à entretenir la forme et la santé, à améliorer mobilité, équilibre et coordination, tout en développant la maîtrise de soi.

Ici, pas de compétition et pas de recherche de performance. L'essentiel est de pratiquer, de progresser et de partager un bon moment avec les autres.

Que vous souhaitiez reprendre une activité, entretenir votre santé, vous détendre ou simplement essayer quelque chose de nouveau, venez faire une séance et découvrez par vous-même.

Le jeudi de 9h30 à 11h30 - Dojo des Champs – 89, Impasse des Champs, Domme

Venez essayer : vous pourriez bien avoir envie de revenir.

« Les joyeux rouleurs de Domme »

La nouvelle saison 2026/2027 est maintenant amorcée depuis début septembre et « les joyeux rouleurs de Domme » ont à nouveau enfourché leur monture pour les sorties hebdomadaires du jeudi ; les premières sorties se sont déroulées à chaque fois sous un très beau soleil et avec une température clémente.

Le forum des associations qui s'est déroulé le 12 septembre dernier a permis de rencontrer de nouveaux adhérents et ainsi de renforcer l'effectif du groupe qui compte aujourd'hui 36 membres.

Chaque jeudi, nous sommes désormais une vingtaine de cyclistes au départ du parking du magasin Carrefour à Cénac ; rendez-vous à partir de 13h30 pour un départ à 13h45.

Les parcours au menu sont de l'ordre de 30 à 40 kms autour de Domme et Cénac, et empruntent des routes peu fréquentées pour éviter ou contourner les voies à grande circulation.

Les sorties se déroulent toujours dans une ambiance et une bonne humeur garanties, mais sont également des moments de plaisir et de partage.

En cas de mauvais temps ou de phénomènes météorologiques dangereux (pluie, vent, froid, forte chaleur), les sorties sont annulées.

L'assistance électrique permet de découvrir les beaux paysages et villages des environs, sans peiner outre mesure mais en produisant tout de même les quelques efforts nécessaires à notre santé.

A compter du 1er septembre 2026, l'association « Les joyeux rouleurs de Domme » a rejoint la fédération française « Sports pour tous » qui incarne des valeurs de solidarité, de convivialité et de partage, auxquelles nous adhérons, avec pour mission de permettre à chacun de s'épanouir à travers le sport, quels que soient son origine ou son niveau.



Pour plus d'informations n'hésitez pas à nous contacter :

Mail : joyeuxrouleursdomme@gmail.com
Denis : 06 13 81 23 70
Didier : 07 87 15 24 12
Bruno : 06 23 26 07 16

Vélo-club de Domme

Les entraînements collectifs des adhérents du Vélo Club de Domme ont repris depuis le samedi 2 septembre 2026. Ils se réunissent chaque samedi et mercredi avec un départ programmé à 13h30 depuis le parking du magasin Carrefour à Cénac. Jeunes et moins jeunes, rouleurs confirmés ou débutants se retrouvent sans exigence de niveau.



Dans cet esprit de solidarité, chaque cycliste est attendu en haut des bosses ou aux carrefours fréquentés.

Les membres du bureau du club étaient présents

La Page des Associations (suite)

au forum des associations qui s'est tenu le 12 septembre dernier, ce qui a permis de nous faire connaitre auprès de plusieurs visiteurs qui se sont dit intéressés pour nous rejoindre. De fait, pour la saison 2026/2027, le club a le plaisir d'enregistrer l'arrivée de 5 nouveaux adhérents (pour 2 départs).

Si vous souhaitez nous rejoindre ou de plus amples informations :

Courriel : veloclubdomme@gmail.com - téléphone : 06-23-26-07-16 ou 06-13-81-23-70

Aéroclub du Sarladais

Deux meetings aériens exceptionnels en Périgord en 2026

L'Aéroclub du Sarladais (ACS) a organisé deux spectacles aériens remarquables cette année.

Le 2 août, à Domme, le public a pu admirer une affiche exceptionnelle. Le Noratlas, avion de transport militaire construit en 1956, ancêtre du Transall et de l'A400M, est venu célébrer ses 70 ans. Classé « monument historique » en France, il est aujourd'hui le seul exemplaire au monde en état de vol. Propulsé par deux moteurs en étoile de plus de 2 000 CV chacun, il a impressionné par sa taille et la maîtrise de ses pilotes.



L'Équipe de Voltige de l'Armée de l'Air et de l'Espace (EVAAE) a offert une présentation en duo de ses Extra 330 SC, suivie d'une démonstration époustouflante de Florent Oddon, double champion du monde, qui a décroché un troisième titre mondial aux États-Unis moins d'un mois plus tard. L'Équipe de France a également remporté le titre mondial.

De nombreux autres appareils ont participé au spectacle : avions du club en patrouille, T6 Texan, Zlin 526, Chipmunk, CAP 21, Nanchang, UTVA, autogire Magni M24 et bien d'autres, sans oublier les « Petits Gros » des aéromodélistes. Malgré la chaleur, le succès fut au rendez-vous !

Les 12 et 13 septembre, l'ACS et sa section aéromodélisme, en collaboration avec l'International Miniature Aircraft Association (IMAA), ont réuni les meilleurs pilotes français et européens pour un meeting de modèles réduits.

Plus de 120 machines, jusqu'à 7 mètres d'envergure et pesant jusqu'à 50 kg, certaines dépassant 350 km/h, ont évolué sur la piste principale. Moteurs à pistons, électriques ou mini-réacteurs : ces reproductions impressionnantes témoignent du savoir-faire de passionnés aux compétences multiples. Une météo favorable a permis à tous les modèles de voler. Le spectacle, gratuit et ouvert à tous, a rencontré un beau succès.



L'ACS poursuit son engagement en dispensant gratuitement les cours du Brevet d'Initiation Aéronautique (BIA) aux collégiens et lycéens locaux en 2026-2027. En partenariat avec les Ailes du Sourire, il propose également des vols à des personnes en situation de handicap, issues de fondations locales.

Au-delà des meetings, l'ACS fait ainsi vivre sa passion de l'aéronautique et la partage avec tous.

Aux Tours de Domme

Dimanche 13 septembre, le club d'échecs « Aux Tours de Domme » organisait dans la bastide de Domme le premier tournoi interclubs d'échecs 2026, libre, ouvert et gratuit, en partenariat avec les clubs « Échiquier Salignacois » et « Échiquier Bourian de Gourdon ».

Cette rencontre a réuni des joueuses et joueurs licenciés FFE et des amateurs d'échecs non licenciés, intéressés par un tournoi d'échecs par équipe, proche de chez eux.



Dans une ambiance décontractée, heureux de jouer, 32 personnes - enfants et adultes - ont participé. Pour les amateurs non licenciés cela a été l'occasion d'une première expérience de tournoi en équipe.

Pour cette première, Domme remporte les deux trophées enfants et adultes. Il sera difficile de garder ces trophées lors de la prochaine rencontre interclubs qui sera organisée à Gourdon ou à Salignac. Ces deux clubs sont très forts. Un beau défi en perspective ! Amateurs et licenciés seront cordialement invités.

Félicitations à nos champions : Alexis, Clément, David et Milan - benjamin talentueux - qui nous ont offert cette victoire qui nous semblait inaccessible.

Merci aux amateurs qui ont participé dans une ambiance conviviale et à la municipalité qui nous aide. Le jeu d'échecs est un sport de loisir universel qui se joue à tous les niveaux.

Les Amis d'Augiéras

Histoire d'une cassette

En 1999, France Culture diffuse une émission afin d'évoquer un écrivain décédé en 1971, en l'occurrence François Augiéras.

Cet enregistrement a été retrouvé sur une cassette

La Page des Associations (suite)

audio par l'intermédiaire de deux de nos adhérents, Claudine et Gérard. Nous avons obtenu l'autorisation de Radio France de publier cette émission sur notre site Internet, pour cinq ans.



Les intervenants de cette interview, datée du 16 juin 1999, sur France Culture, dans l'émission « Changement de décor », sont : Alexandre Eraut (réalisateur), Paul Placet, Gilberte Loth, Marcel Loth, José Correa, Jean Fageolles, Jean Lambert, Hélène V (aide-soignante à l'hôpital de Domme), Jean Jacques Ferrière, et un journaliste.

Vous serez probablement surpris, comme je l'ai été, des différentes interventions, autant sur le fonds que sur la forme. A Domme, la réputation sulfureuse d'Augiéras l'avait suivi ou précédé, il faut dire qu'il ne faisait rien pour se faire adopter par la population locale.

En lisant les biographies de Serge Sanchez, les écrits de Paul Placet, on peut penser qu'un maximum de cinq personnes à Domme avaient grâce à ses yeux dont : un des gendarmes avec lequel il buvait un « coup » de temps en temps, le forgeron M. Mazet, alias Tintin, qui avait plusieurs enfants dont une fille, Cécile, qui servira de modèle à la Céline de *Domme ou l'essai d'occupation* (chapitre 8), et un jeune Portugais, José qui servira aussi de modèle pour Krishna dans le même ouvrage (chapitre 13).

En 2021, lorsque l'Office de la Culture de Domme a célébré les cinquante ans de sa disparition, j'ai tenté de retrouver Céline, effort resté infructueux, et je n'ai retrouvé sa trace que six mois après son décès, elle est enterrée à Domme dans la tombe de son père.

Quant à José, il fut plus facile de le retrouver, il habite dans le Sud-Ouest de la France. Lors d'un premier contact téléphonique, il me dessine un tableau plein d'affection et de reconnaissance envers ce Monsieur dont il ne connaissait pas le nom. José habitait en dehors de Domme chez ses parents, maçons portugais, arrivés dans les années 60. José allait tous les jours à l'école de Domme, passait par la Porte de la Combe, qu'Augiéras appelait porte des Combes, et croisait souvent François à cet endroit où il méditait : celui-ci donna des leçons de dessins à José, lui offrit des livres de peinture mais José ne connaissait ni son nom ni son histoire. Toutefois, ils furent suffisamment amis pour qu'Augiéras passe la soirée du Nouvel An chez eux.

On peut également noter l'intervention d'Hélène qui travaillait à l'hospice, et qui s'occupait des vêtements des personnes vivant à cette époque à Domme.

Cette cassette est une belle découverte. L'intégralité de l'émission est à écouter en allant sur lesamisdaugieras.com, puis sur le pavé « presse » de la page d'accueil (en bas à droite de l'écran). Bonne écoute !

Jean Bernard Pasquet

La Page de l'Office de la Culture

Garyindy nous fait découvrir Salvador Dali

Dimanche 11 octobre, l'Office de la Culture de Domme a reçu Garyindy pour une conférence consacrée à Salvador Dalí, « sa vie et son œuvre ». Garyindy nous avait fait le plaisir de nous présenter une conférence en mars dernier, sur Pablo Picasso, avec une approche accessible et vivante, alliant anecdotes, humour et richesse de connaissances, très appréciée par un public venu nombreux. Garyindy nous proposait donc de revenir pour nous faire découvrir ou redécouvrir l'un des artistes les plus fascinants et les plus singuliers du XX^{e} siècle : Salvador Dalí. A travers son intervention, Garyindy nous a invités à mieux comprendre la personnalité de ce grand nom du surréalisme, son parcours artistique et les multiples facettes de son œuvre aussi déroutante que captivante. Une conférence qui a séduit aussi bien les passionnés d'art que les curieux désireux de mieux connaître Salvador Dalí. Une nouvelle fois, Garyindy a offert au public un moment culturel passionnant, qui donne à chacun l'envie d'en apprendre davantage sur les grands artistes et leurs œuvres.



Recital d'Ismael Margain

Le samedi 22 août 2026, à 20 h 30, dans la salle de la Rode, l'Office de la Culture de Domme a eu le grand plaisir d'accueillir « notre » pianiste dommois, Ismaël Margain, dont le talent, la sensibilité et la profondeur musicale ont conquis les scènes françaises et internationales. C'est avec un enthousiasme sincère qu'Ismaël a répondu à notre invitation, témoignant une nouvelle fois de son attachement aux Dommois, véritable cadeau musical offert au public. Ce rendez-vous fidèle, devenu au fil des années une véritable tradition, a une fois encore tenu toutes ses promesses. Le programme,



La Page de l'Office de la Culture (suite)

qu'Ismaël avait choisi de garder secret jusqu'aux derniers instants afin de préserver la surprise, nous a littéralement transportés. Et comme si la magie du piano ne suffisait pas, il y eut une invitée surprise dont la voix est venue surprendre le public : Irina de Baghy, mezzo-soprano reconnue pour la richesse et les nuances expressives de sa voix. Artiste polyvalente, avec une remarquable aisance entre l'opéra classique, le jazz et la comédie musicale, elle a uni sa voix aux notes du piano d'Ismaël Margain, offrant un instant de complicité artistique et d'émotion partagée. Une belle surprise, offerte, qui a rendu cette soirée précieuse et restera, sans nul doute, gravée dans les mémoires. Ensemble ils ont interprété Hotel de Poulenc / Glückwunsch op 38 n1 de Korngold / Blowin in the Wind de Bob Dylan.

Concert Quatuor Vocal Saman



Ce samedi 25 septembre, le quatuor vocal féminin Saman, composé de deux sopranos et de deux mezzo-sopranos, Perrine Devilliers, Marie Pouchelon, Corinne Bahuaud et Ulrike Barth (remplaçant Anne-Emmanuelle Davy), a enchanté le public de la Salle de la Rode, porté par la seule puissance de leurs sublimes voix, la pureté du chant a cappella. Les quatre chanteuses se sont unies dans une harmonie remarquable, captivant le public dès les premières notes pour offrir un véritable voyage musical à travers les époques, les cultures et les émotions des XIXe, XXe et XXIe siècles : leur programme a dévoilé toute la richesse du répertoire vocal. En français, en allemand, en espagnol, en occitan ou encore en hongrois, les quatre voix se sont entremêlées, faisant de chaque interprétation un récit sensible, où la musique transcende les langues et rapproche les cultures.

Le nom Saman fait lui-même écho à cette volonté de partage. En Indonésie, le Saman est une danse traditionnelle, qui célèbre le lien et la vie collective. En islandais, saman signifie « ensemble ».

Être ensemble, partager, transmettre et faire de la musique un espace de rencontre : c'est tout l'esprit du Quatuor Vocal Saman. Avec ce concert placé sous le signe de la voix, de la convivialité et du partage, l'Office de la Culture de Domme a proposé aux spectateurs un moment suspendu, porté par la beauté saisissante de ces quatre voix a cappella. Une prestation, qui nous l'espérons, aura su toucher son public et laissera le souvenir d'un beau moment d'émotion.

Journée Européenne du Patrimoine pour les Scolaires sous le thème « Levez Les Yeux »

Le vendredi 18 septembre 2026, l'Office de la Culture de Domme a souhaité pérenniser cette journée dédiée aux enfants, en leur proposant une nouvelle découverte culturelle et pédagogique : à la découverte du patrimoine Meunier.

Cette année, un partenariat avec l'Association des Moulins du Périgord Noir (AMPN) a permis aux élèves des écoles de Domme et de Cénac de découvrir, dans la salle de la Rode, une douzaine de panneaux pédagogiques consacrés à l'histoire de la meunerie.

Élie Coustaty, le meunier du moulin de l'Evêque à Vézac et président de l'AMPN, vêtu pour l'occasion de son costume traditionnel, accompagné de Jean-Claude Grégory, tous deux œuvrant pour assurer la sauvegarde, la défense et la valorisation du patrimoine meunier de la Dordogne, ont su captiver l'attention des enfants par des explications claires et instructives, tout en répondant avec enthousiasme à leurs questions.

La présentation de deux maquettes de moulins, mises en mouvement par le meunier, a suscité curiosité et émerveillement. Une manière concrète et ludique de percer les secrets des mécanismes et des engrenages, pour le plus grand plaisir des enfants.

La matinée s'est poursuivie avec des ateliers ludiques, avant un moment très attendu : la remise à chaque élève du diplôme du « Parfait petit meunier », délivré par Monsieur le Maire de Domme, pour le plus grand plaisir des enfants.

Une belle journée de partage et de transmission, où apprendre en s'amusant a permis de faire découvrir aux élèves de CP/CE1/CE2/CM1/CM2 un patrimoine précieux de notre territoire.



Exposition des artistes plasticiens amateurs 16/17/18 octobre 2026 : une nouvelle edition



L'Office de la Culture de Domme a proposé du 3 au 5 octobre 2025 sa 11e édition de l'Exposition des Artistes Plasticiens Amateurs du Pays Dommois.

Habituellement organisée tous les deux ans, cette manifestation a été renouvelée cette année, en lui insufflant un nouvel élan, avec notamment plusieurs évolutions :

La Page de l'Office de la Culture

augmentation du nombre d'artistes, plus grande diversité des profils artistiques, horaires élargis permettant à chacun de découvrir l'exposition à son rythme, accès de l'exposition aux enfants dans le cadre scolaire.

Le vendredi matin fut consacré aux élèves des écoles de Domme et de Cénac, avec la mise en place de six ateliers ludiques et créatifs animés par les artistes amateurs suivants : Vinciane Laflaquière (atelier cyanotypiste) - Emmanuel Letertre (atelier photo) - Marie-Dominique Dion (impact de la lumière sur le dessin) - Martine Dolgowicz (information sur la peinture à l'huile) - Evelyne Laval (peinture acrylique) - Daniel Guitard (maquette sur la batellerie) - Odile Faucompré (abécédaire en point de croix).

La diversité des pratiques artistiques était l'un des critères principaux dans la sélection des artistes. Les participants ont répondu avec beaucoup d'enthousiasme à cette invitation, ouvrant celle-ci à un public intergénérationnel. Cette exposition fut aussi l'occasion pour les artistes plasticiens amateurs de présenter leurs créations, mais surtout d'expliquer leurs démarches et techniques, et de faire découvrir leur passion en face-à-face avec les visiteurs.

Grâce au concours du service technique et à de nombreux bénévoles, pas moins de 150 œuvres ont pu être découvertes dès le vendredi ; Sylvie Husson, maire-adjointe à la Culture, avait pris mon relais dans la mesure où je ne pouvais me déplacer pour des raisons de santé. Elle a supervisé cette exposition qui a pu ainsi se dérouler dans de bonnes conditions.

Sylvie Husson a pris beaucoup de plaisir à accueillir les artistes, les enseignants, les enfants des classes de Domme et de Cénac, en étant entourée de bénévoles sympathiques et dévoués, et en proposant aux 23 artistes une disposition des œuvres permettant d'occuper la coursive et la salle de la Rode en alternant tous les genres qui étaient présentés. Le talent des artistes a fait que cette exposition soit de qualité et attire de nombreux visiteurs.

Isabelle Rousseau, Présidente

Tradition « La Noix du Périgord et plus »



Dans notre langue française, il suffit parfois d'une consonne pour changer le sens d'un mot. Prenons par exemple le vocable « cerneau » et le vocable « cerveau » : tous deux ne varient que d'un n et d'un v et pourtant, deux significations les différencient. Néanmoins, si l'on observe la représentation d'un cerveau humain et d'un cerneau de noix, on est frappé par la ressemblance de leur aspect.



Cerneau



Cerveau

Si le cerveau humain situé dans la boîte crânienne est le chef d'orchestre du système nerveux, véritable centre de commande de régulation des fonctions vitales, des mouvements, des sens et des facultés cognitives et intellectuelles, le cerneau de noix est un agent actif d'excellence pour la santé cardiovasculaire, la mémoire, le système digestif grâce à son potentiel en oméga 3, en antioxydants et en fibres.

La noix commune est généralement un fruit comestible à coque oléagineux, produit par le noyer commun *(juglans regia)*. D'autres espèces d'arbres donnent des fruits sous l'appellation « noix », comme noix de coco, noix de cajou, noix d'arec... Notre regard se porte sur le noyer commun dont la culture et la commercialisation des fruits se fait principalement dans les régions tempérées, dont notre Périgord.

A tout seigneur tout honneur, l'essence de la nuciculture est le noyer qui pousse fièrement dans les noyeraies ou, en solitaire chez des particuliers. Il est célébré par Georges Rocal dans *Les Croquants du Périgord* : « Le noyer est sacré, sa vieillesse est honorée, plus il s'attarde, plus il durcit. Un seul arbre vaut maintenant plus que jadis la noiseraie, les terres, la maison, les dépendances. »

Probablement, le Périgord est l'un des « berceaux » de la noix car on la retrouve dans les habitations de l'homme de Cro-Magnon il y a 17 000 ans, vers Terrasson, dans le gisement de Peyrat. Dès le Xème siècle la noix est devenue une valeur d'échange, les paysans s'acquittant de leurs dettes en « setiers » de noix, et payant leurs « baux » en huile de noix. L'huile était utilisée pour les usages du quotidien : nourriture, éclairage, et même, dit-on, que les belles se passaient sur le corps cette huile qui oignait leur peau, la rendant plus douce. Adorée ou haïe, selon les lieux ou les époques, elle fut parfois chargée de pouvoirs maléfiques. De toute façon, cette huile de noix était considérée comme un bien aussi précieux que l'or, ce qui contribua à la richesse de la région et de ses producteurs.

L'homme utilisait tout du noyer et de la noix, le Périgordin, grand connaisseur, disant que « rien n'est perdu dans la noix, sauf le bruit qu'elle fait en se cassant ».

Plus tard, vers le XVII^{e} siècle, les trois quarts des paysans utilisaient exclusivement l'huile de noix pour leur alimentation. C'est alors que le commerce de l'huile de noix se développa de façon intense ; la Dordogne, la « Grande Aygue », voyait les gabares glisser vers Bordeaux, transportant depuis le port de Souillac jusqu'à Libourne, grumes de noyers, noix et huile, salaisons. Et dans l'autre sens, remontant le fleuve, ces gabares tractées par des bœufs haletant, portaient le sel de l'océan, les morues, et les harengs salés. « Quinze jours de voyage dangereux sur la Rivière Espérance ».

C'est le temps des débuts de l'exportation en direction de la Hollande, la Grande-Bretagne et l'Allemagne.

A partir du XIX^{e} siècle, les plantations de noyers s'intensifièrent en Périgord, notamment sur les deux sites du Sarladais et du Verteillacois. Sarlat devint un pôle

Tradition « La Noix du Périgord et plus » (suite)

central du marché mondial de la noix. Cette prospérité, hélas, subit la rigueur de l'hiver 1830, du phylloxéra en 1870, et de nouveau un hiver exceptionnellement froid la même année. De nombreux agriculteurs coupèrent les arbres superflus et se consacrèrent alors à la polyculture, source d'une nouvelle rentabilité.

Nouveau coup dur pour l'activité nucicole, la Première Guerre Mondiale qui força à l'abattage des noyers, bois très recherché pour la fabrication des crosses de fusils et autres équipements militaires. Cet abattage intensif conduisit au déclin de la production de noix, déclin amplifié par l'arrivée des huiles tropicales et autres oléagineux (colza, arachide).

Il faudra attendre l'entre-deux-guerres, puis les années 50 pour que la filière se restructure, et replante de nouvelles noyeraies à partir de variétés traditionnelles en Périgord, notamment avec la Franquette venue du Dauphiné. Si au début du XIXème siècle la production nationale de noix avoisinait les 100 000 tonnes, en 1970 elle n'était plus que de 30 000 tonnes, avec 12 000 tonnes pour la Dordogne. Dès 1994, le Syndicat de défense de la noix et du cerneau « Noix du Périgord » s'efforça d'obtenir une AOC (Appellation d'Origine contrôlée) qu'il décrochera par décret du 2 mai 2002. Grâce à la constance de qualité de ce produit et à la ténacité des acteurs du secteur, ce fut la voie royale vers une qualification d'AOP (Appellation d'Origine Protégée) le 20 août 2004.

Le terroir du Périgord a donné naissance à 3 des 5 variétés de l'appellation d'origine protégée : la Corne, la Marbot et la Grandjean. Toutes les trois sont nées dans le Bassin de production «Périgord» et leur berceau d'origine est resté leur terre de prédilection. S'ajoutent ensuite dans l'AOP la Franquette et, dernière arrivée, la Fernor.

Le cerneau de noix est obtenu après cassage, traditionnellement appelé l'énoisage en Dordogne. Il s'agit de casser la coquille de ces noix pour en extraire les cerneaux.

C'est le travail des énoiseuses : « Dès l'automne, devant leurs portes, ou autour d'un feu, les einousilhaireis posent sur leurs genoux une planchette, ou une pierre plate, et à coups de mailloche écrasent la noix pour en tirer le nougailhou extrait délicatement à la main pour ne pas le briser ».

Cet énoisage se faisait parfois en groupe, en famille ou entre voisins, au cours de veillées, autour d'un feu crépitant, rythmées par des chants, des contes, des proverbes et des jeux traditionnels.

Si ce moment de vie sociale a pratiquement disparu, il reste néanmoins ancré dans la mémoire de la tradition périgordine.

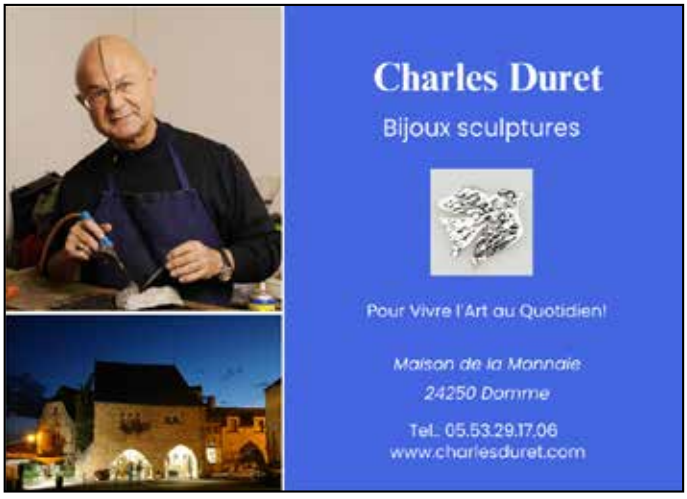
Sans tomber dans le chauvinisme il nous faut rendre hommage aux producteurs de l'Isère, avec la « Noix de Grenoble » (AOC 17/06/1938, puis AOP 1996), avec qui la « Noix du Périgord » se partage le marché national. Avec une production nucicole suivant les années entre 35000 et 36000 tonnes de noix, la France se positionne en deuxième place au niveau européen, mais reste encore déficitaire.

De ces quelques lignes, non exhaustives, certains penseront que c'est une idée à la noix, mais elles permettront une plongée depuis une coquille de noix, vers une symbolique forte et riche qui a traversé la consommation des siècles jusqu'à nos jours.

Jean-Paul Coiffet



L' énoiseuse





Carrefour contact

CÉNAC
05 53 28 22 22

Cabinet Jean FOUGÈRE
ASSURANCES
gan ASSURANCES
La Passion de votre protection
Place de la Bouquerie - 24200 **SARLAT**
Tél. 05 53 59 05 29 - *sarlat@gan.fr*
www.assurances-fougere-sarlat.gan.fr
www.orias.fr - N° : 07 014 774

PIZZERIA des Templiers
SUR PLACE ET À EMPORTER
TÉL. 06 02 29 04 30

POMPES FUNÈBRES GARRIGOU (s.a.r.l.)
Contrats obsèques - Funérarium - Magasin d'articles funéraires
Marbrerie
Entretien de sépultures


14, rue Jean Leclaire
24200 SARLAT LA CANEDA
Tél. **05 53 31 27 34**
sarlgarrigou@orange.fr




DES IDÉES À LA NOIX
18, Rue des Consuls - 24250 DOMME
06 87 00 21 81 - https://des-idees-a-la-noix.fr
Terrasse & Salle
Ouvert toute l'année

imprimerie du progrès
18, avenue Paul-Crampel - 24170 BELVÈS
Philippe Delluc 05 53 31 45 10
progresbelves@wanadoo.fr